

RÉUNION DU CONSEIL D'ÉCOLE

Séance du 10 novembre 2020

Présents :

M. Bonnet Maire de Montbonnot, Mme Le Barrillec adjointe aux affaires scolaires, Mr Farrugia, maire-adjoint et membre de la commission scolaire, Mme Portier, responsable du service scolaire.

M. Page - Mmes Lehmann, Masson, Girard, Toulet, Taillant, représentant.e.s élu.e.s des parents d'élèves.

M. Cardo - Mmes Bachelet, Léger, Libeau, Zampa, Léger, enseignant.e.s.

Secrétaire de séance : Mme Zampa

Ordre du jour :

- 1- Présentation des membres et attributions du conseil d'école
- 2- Bilan de rentrée : effectifs, organisation pédagogique, application du protocole sanitaire
- 3- Règlement intérieur et Charte de la laïcité
- 4- Projet d'école : actions 2020-21
- 5- APC
- 6- Sécurité – PPMS – Protocole sanitaire
- 7- Investissements et travaux
- 8- Questions diverses.

Mme Zampa, directrice, anime la réunion (visioconférence). L'ordre du jour est abordé comme suit :

1. Présentation des membres et attributions du conseil d'école

Voir document joint

2. Effectifs, classes

151 élèves au total à ce jour, soit :

12+12=24 en CP-CE1 (Mme Bachelet) ;

13+11=23 en CP-CE1 (Mme Libeau) ;

7+19=26 en CE1-CE2 (Mr Noé) ;

13+12=25 en CE2/CM1 (M. Cardo) ;

9+18=27 en CM1/CM2 (Mme Léger) ;

7+19=26 en CE2/CM1 (Mme Zampa).

Moyenne / classe : 25,2.

Prévisions à ce jour : 31 entrants en CP en septembre 2021 ; 37 sortants CM2 en juin 2021.

L'impact de la livraison future des logements neufs est aujourd'hui estimé à 6 élèves supplémentaires en élémentaire, à répartir sur les deux écoles.

3- Règlement intérieur et Charte de la laïcité

Voir documents joints. Le règlement intérieur est voté à l'unanimité.

Compte tenu de l'actualité, un accent particulier est mis cette année sur les thèmes de la laïcité et de la liberté d'expression.

4- Projet d'école : actions 2020-21

Sont indiquées ici uniquement les actions compatibles à ce jour avec les protocoles sanitaires et sécuritaires.

a- Education culturelle et artistique

- Toutes classes : Danse

- CM1/CM2 : chants/ percussions avec E. Boudière sur le thème « Voyage autour du Monde », (report de l'an dernier) ; Chorale à partir de janvier (spectacle fin juin)

b- Education scientifique et technologique, développement durable

- CP/CE1 et CE1/CE2 : Opération Tri des déchets et recyclage en janvier (avec la communauté de commune)

- CM1/CM2 (2 classes) : 3 sorties ENS (financées par le Département) ; Thèmes « L'arbre, la forêt, le cycle de la matière ».

c- ECM

- Toutes classes : Poursuite des actions de sensibilisation au handicap et au « Mieux vivre l'école » / Egalité Filles-Garçons

- CM1/CM2 (2 classes) : développer l'estime de soi (avec la psychologue scolaire) ; les dangers d'une utilisation irréfléchie et non-contrôlée d'internet et des mobiles ; opération « Cartes de la fraternité » pour la journée internationale de lutte contre le racisme et l'antisémitisme ; formation aux premiers secours.

d- Culture humaniste

CM1/CM2 (2 classes) : « Résistances en chemin » au printemps (avec la Ligue de l'enseignement) ;

e- EPS

- Toutes classes (EPS/ECM) : sensibilisation au handisport (avec l'USEP) ; natation ; activités sportives individuelles, périodes 3 et 4 (avec l'ASPTT),

- Tous CE1 et CE2 : ski de fond, 6 séances

- CP-CE1 et CE1-CE2 : Tennis (avec le club local ; en projet pour les autres classes).

- Tous CM : vélo/APER, période 1 ; sortie extérieure reportée.

5- APC

Les séances ont démarré dans toutes les classes, sur les créneaux 11h30 à 12h00. Priorité : les élèves les plus en difficultés, les apprentissages fondamentaux. Groupe de 1 à 5 élèves.

Remarque : les enseignantes de CP-CE1 constate : une importante hétérogénéité entre les niveaux des élèves, notamment de CP mais également entre ceux de CE1 ; une difficulté à se mettre au travail, cela prend beaucoup plus de temps que les années précédentes. Effet probable du confinement du printemps ...

6- Sécurité, PPMS

- Contexte Vigipirate Urgence Attentat : le contexte sécuritaire demande un réexamen des préconisations faites par la gendarmerie de St-Ismier en 2018 (suite à sa participation à l'exercice PPMS Intrusion-Attentat). La redéfinition des besoins (l'exercice réalisé en octobre a révélé leur évolution) et les conditions de mise en œuvre de nouvelles mesures prises pour mieux protéger l'école feront l'objet d'une réunion fixée rapidement entre l'équipe enseignante et les élus en charge du dossier.

- Modification des horaires : 2 points essentiels

1- Horaires décalés pour l'entrée le matin de 2 classes, mise en service du grand portail : la gestion des flux des élèves en est facilitée.

2- Plages horaires restreintes pour l'accueil des élèves en retard ou leur sortie anticipée (cas qui doivent rester de l'ordre de l'exception) : de 9h50 à 10h10, à 11h30, de 14h50 à 15h10. Les parents doivent en informer préalablement l'école. Pour rappel, ils ne sont pas autorisés à entrer dans l'école, l'entrée et la sortie se fait sous la surveillance de l'enseignant.e de service de récréation.

Ce dispositif vient d'être mis en œuvre. Il est trop tôt pour en faire une analyse objective. Elle sera faite ultérieurement par l'équipe enseignante pour prévoir un maintien, une adaptation ou une annulation pour les périodes futures.

7- Investissement et travaux

- Amélioration réelle des sanitaires sous le préau. Le problème de propreté et d'hygiène ne tient pas à la configuration des locaux mais à l'attitude des élèves (papiers jetés par terre, arrosage des camarades, chasse d'eau non tirée, etc.). Une éducation complémentaire par les familles paraît souhaitable.

- Augmentation du nombre et amélioration des équipements existants (notamment points d'eau et cabines individuelles) : ces questions entreront dans le projet de rénovation école/quartier.

- Projet école/quartier : l'étude par les élus des nombreuses réponses à l'appel d'offre est en cours. L'équipe enseignante et le Conseil d'école seront consultés préalablement à l'adoption du projet définitif, consultation intervenant probablement en fin d'année scolaire.

- Changement de copieur prévu en début d'année 2021 et changement de prestataire de maintenance (proximité).

8- Questions diverses.

A- Protocole sanitaire, information des parents

Application dans toutes les classes et autres lieux d'activité des élèves sur le temps scolaires (piscine, gymnase, etc.) et périscolaire.

La décision d'informer l'école d'un élève cas positif ou cas contact est de la responsabilité des parents. Lorsque la directrice en est informée, elle transmet cette information aux services de l'Education Nationale et, en cas de tests positifs uniquement, aux parents de la classe concernée.

B- Continuité pédagogique.

La continuité pédagogique en distanciel peut être assurée par l'enseignant.e en isolement si les élèves sont présents à leur domicile, aidé.e.s par leurs parents pour les plus jeunes.

Lorsque les élèves de cet.te enseignant.e sont présents à l'école, ils sont répartis dans les autres classes, ce qui réduit de fait les possibilités de distanciation et de non-brassage des groupes, mais aussi de continuité pédagogique. L'enseignant.e de la classe d'accueil fait alors au mieux, en fonction de ses possibilités (selon l'espace, l'effectif, le niveau, les activités prévues, les ressources pédagogiques disponibles, etc.).

Un.e remplaçant.e est normalement prévu.e pour pallier à l'absence d'un.e enseignant.e. Dans le contexte actuel, le nombre de remplaçants est insuffisant.

Mme Zampa renvoie les membres du Conseil d'école aux questions essentielles clairement posées aujourd'hui. Quelle école veut-on pour nos enfants ? Quelle place, quel rôle et quels moyens est-on prêt, chacun.e, à lui accorder ?

C- Périscolaire :

Les parents délégués souhaitent aborder plusieurs points : relations personnel/élèves (points de tensions persistants), qualité des repas (dont réchauffage), recyclage des barquettes, information des parents, nombre de services, système de réservation ...

Des améliorations ont été menées à plusieurs niveaux et sont appréciées. La concertation doit être poursuivie. Une rencontre est convenue entre les services de la mairie concernés et les parents délégués.

D- Occupation de la cour

L'an dernier, l'équipe enseignante cycle 3 a engagé une première réflexion avec les élèves pour une occupation plus équitable des différents espaces. Ce projet était notamment animé par la personne en service civique. En l'absence de nouveau service civique, et compte tenu du contexte actuel, le projet est pour l'instant suspendu, mais redeviendra d'actualité à terme.

E- La rentrée de septembre

3 contraintes majeures : protocole sanitaire ; plan Vigipirate ; articulation avec le Périscolaire.

Les parents d'élèves ne sont pas autorisés à entrer dans la cour d'école. Le point de rassemblement était cette année au petit portail, chaque enseignant accueillant son groupe classe.

Cette année permet à l'équipe enseignante de tester différentes formules : horaires décalés, ouverture du grand portail, cour séparée, etc.). Elle en tirera les enseignements en fin d'année, dans la perspective d'améliorer les conditions de la rentrée prochaine, ceci en intégrant les remarques des parents lorsqu'elles pourront l'être.

F- La rentrée de novembre

2 événements particuliers : l'hommage à Samuel Paty, le port du masque obligatoire par tous les élèves.

L'équipe enseignante tient à souligner la qualité et la sérénité des échanges, adaptés à chaque niveau, dans les classes au cours de l'hommage, et l'exemplarité des élèves pour le port du masque.